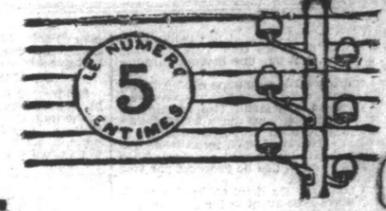
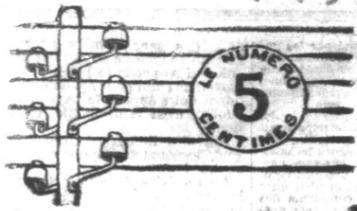


5014324



1930
1726

HUITIEME ANNEE. - N° 182

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

WARDI 1^{er} JUILLET 1930

ABONNEMENTS
Tous mois 4 fr. 50.
6 mois 24 fr. 50.
12 mois 48 fr. 50.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité de la région.
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

L'EVOLUTION MILITAIRE

La discussion engagée au Sénat sur le service de deux ans suscite naturellement les systèmes les plus variés d'organisation militaire. A vrai dire, ces controverses restent à peu près théoriques : car il est certain, dès maintenant, que la loi de deux ans, sera votée par le Sénat et adoptée ensuite par la Chambre à peu près dans les termes où la commission sénatoriale de l'armée présidée par M. de Freycinet, et le ministre de la guerre se sont mis d'accord. M. de Tréveneux n'obtiendra pas qu'on revienne en arrière, qu'on remonte, avec de légers changements, à la loi de 1782 qui instituait deux contingents : le service de cinq ans pour les uns, le service d'un an pour les autres. Et nous, socialistes, nous n'obtiendrons pas qu'on aille d'enfilade jusqu'au système des milices. Mais on est sur la voie : et notre organisation militaire ne pourra faire un pas de plus dans le sens démocratique sans toucher à ce système des milices qui est le terme naturel de l'évolution militaire de la démocratie.

Il me paraît bien vain, en vérité, de comparer les différents types d'organisation militaire au point de vue des résultats que les uns et les autres ont pu donner dans les guerres passées. Car, d'abord, tel système qui convenait à un état politique et social déterminé ne convient plus à un état nouveau, et, en outre, le résultat, victorieux ou défait, n'est pas déterminé seulement par l'organisation des armées en lutte, mais par des circonstances de tout ordre qui ne se laissent point ramener à la simplicité d'un type. Par exemple, notre éminent confrère Jean Frontière tire argument contre les milices de la défaite des Boers. Ils furent, dit-il, des militaires excellents, incomparables : et pourtant ils sont vaincus ; ils sont obligés d'abandonner leur patrie : donc, le système des milices est condamné. Vraiment, le raisonnement est un peu sommaire. Car le type d'organisation militaire le meilleur, le plus simple, le plus résistant, ne peut préserver un peuple petit et pauvre de la défaite, quand il lutte contre une armée de 500.000 hommes que commandent aujourd'hui les trois classes. Il faudra donc se résigner à descendre au-dessous de ce chiffre, et c'est vers les réserves, vers la portion de l'armée mêlée à la vie civile que se déplacera de plus en plus le centre de gravité de notre institution militaire. Or, les réserves sont l'ébauche des milices.

De plus, le soin que prend le général André de s'informer des sentiments républicains des officiers qui demandent à être promus démontre que la formule : « l'armée ne doit pas faire de politique », a perdu son sens. Au fond, l'armée doit faire une politique républicaine. Mais ce ne sont pas des choix plus ou moins arbitraires, des promotions faites d'après des notes politiques incertaines et des déclarations souvent suspectes qui assureront ce résultat. Il faudra rétablir le contact de la vie militaire et de la vie civile. Par tous les chemins, c'est au régime des milices que l'on va.

Il en est un autre qui, à vrai dire, dérive du précédent : c'est que la vie militaire n'est pour aucun des futurs combattants, pas plus pour les officiers que pour les soldats, une vie séparée de la vie nationale. C'est que le corps des officiers n'est pas une caste, isolée de l'ensemble du pays par la spécialité d'une vie étroite, par une idée de la hiérarchie distincte de la libre et vivante hiérarchie des démocraties libres. La formule : « l'officier ne doit pas faire de politique », est une formule de désespoir. Elle signifie au fond que la démocratie a peur, si les officiers faisaient de la politique, que ce fut une politique de réaction d'autoritarisme et de prononciamientos. Elle signifie qu'on redoute une sorte d'incompatibilité entre l'état d'esprit chez la plupart des officiers par l'instruction militaire d'aujourd'hui et l'état d'esprit d'une démocratie.

Pourtant, un pays est perdu s'il n'y a pas harmonie fondamentale de son institution politique et de son institution militaire. La discipline de l'armée devrait procéder exactement des mêmes principes que la discipline générale du citoyen obéissant aux lois communes consenties par la volonté générale. Et les officiers devraient pouvoir se mêler ou s'intéresser tout au moins à toutes les manifestations sociales, politiques, intellectuelles du pays, sans que le pays eût à craindre une discordance grave de leur pensée et de la pensée nationale. Il est étrange que la vraie condition, pour défendre un pays, soit de s'isoler de lui, de ne pas être engagé dans le mouvement de sa vie quotidienne et profonde ; et cela suffit à condamner un système qui aboutit à la possibilité d'un tel divorce moral entre la nation et les forces organisées qui doivent la défendre.

Mais je ne m'attarde pas, je le répète, à ces controverses théoriques, et je me borne à constater qu'en fait c'est dans cette direction que notre système militaire évolue. La réduction croissante de la durée du service actif donne aux réserves une importance grandissante. Il ne sera pas possible de s'arrêter au service de deux ans tel qu'il est actuellement conçu, car la suppression complète des dispenses pour soutiens de famille ne sera pas longtemps supportée par le pays. Il est chimérique de vouloir maintenir avec deux classes l'effectif de 500.000 hommes que commandent aujourd'hui les trois classes. Il faudra donc se résigner à descendre au-dessous de ce chiffre, et c'est vers les réserves, vers la portion de l'armée mêlée à la vie civile que se déplacera de plus en plus le centre de gravité de notre institution militaire. Or, les réserves sont l'ébauche des milices.

De plus, le soin que prend le général André de s'informer des sentiments républicains des officiers qui demandent à être promus démontre que la formule : « l'armée ne doit pas faire de politique », a perdu son sens. Au fond, l'armée doit faire une politique républicaine. Mais ce ne sont pas des choix plus ou moins arbitraires, des promotions faites d'après des notes politiques incertaines et des déclarations souvent suspectes qui assureront ce résultat. Il faudra rétablir le contact de la vie militaire et de la vie civile. Par tous les chemins, c'est au régime des milices que l'on va.

Le Roi et le Maçon

Personne n'ignore que, pour les royalistes anglais, les fêtes du couronnement d'Edouard VII ont été un succès sans précédent. Elles devaient jalonner, pour ainsi dire, la preuve du développement possible de la puissance britannique. Si le roi et le gouvernement lui-même avaient si ardemment désiré la paix, c'était moins encore pour mettre un terme à une querre coûteuse et sans gloire que pour marquer, au jour fatidique, dans l'esprit de tous les citoyens, que la grande ligne

tracée du Caire au Cap par l'orgueil impérialiste était enfin libre. L'Angleterre, dès lors, s'élevait au-dessus de toutes les nations. Aussi grande que Rome, elle s'élevait, à l'heure fixée, dans sa puissance, dans sa richesse et dans son luxe. Elle éblouissait tous les peuples et les conviait à la plus éloquente des leçons de choses. Un petit travail morbide dans l'appendice du roi, et la leçon n'a pas été ; le vaste amphithéâtre où l'Angleterre avait appelé les nations se vide en un clin d'œil, et au bruit triomphal qui l'animait succède tout à coup le morne silence qui de la politique, que ce fut une politique de réaction d'autoritarisme et de prononciamientos. Elle signifie qu'on redoute une sorte d'incompatibilité entre l'état d'esprit chez la plupart des officiers par l'instruction militaire d'aujourd'hui et l'état d'esprit d'une démocratie.

Mais surtout lisez les menus détails que la presse égyptienne a pu glaner au cours des journées qui viennent de mettre l'Angleterre en deuil. Ils sont pleins d'intérêt, et il me semble que leur infériorité les rend plus éloquentes. Ils nous apprennent que le roi, depuis son avènement, se plaignait de n'avoir pas de chance. Et voici des faits : Un de ses chevaux était engagé à Epsom. Dans l'épreuve sportive qui est pour tout bon Anglais un événement national, le cheval était tombé malade quelques jours avant la réunion. Il y avait eu trois réceptions à la cour ; toutes trois avaient été contrariées par une pluie diluvienne. Après Epsom, Ascot, à Ascot, comme à Epsom, se manifeste l'amour des Anglais pour le cheval de pur sang. Le roi malade n'avait pas pu honorer le meeting de sa présence. Puis, c'est la revue d'Aldershot. On compte sur une solennité magnifique : le ciel se met à la traverser, et la revue a, sous l'eau qui tombe à torrents, quelque chose d'une fuite éperdue. Sa Très Gracieuse Majesté n'a pas de chance !

Ainsi parle l'observateur qui oublie un peu bien facilement que la pluie tombe pour tout le monde. Heureusement, le maçon qui pose remet toutes choses au point : « Moi aussi, disaient-ils, je suis très guignard. Voici pas mal de semaines qu'à cause du mauvais temps je ne travaille pas plus d'un jour sur cinq ! »

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Le Tabac

La consommation en France et à l'étranger. Méfaits et bienfaits causés par son usage.

Quoi qu'on dise Aristote et sa docte cabale, le tabac est divin ; il n'est rien qui l'égalé, écrit Thomas Corneille. Nos ministres des Finances doivent être de cet avis, car chaque année le monopole des tabacs ne rapporte pas moins de 375 à 380 millions à l'Etat. Ça fait beaucoup d'argent pour un peu de fumée, on en conviendrait.

C'est en France que l'Etat récolte son tabac ordinaire. On le cultive surtout dans le Midi et dans le département des Côtes-du-Nord. C'est une culture de bon rapport, mais qui exige une surveillance de tous les instants, car les agents de la régie comptent les plantes et les feuilles et les cultivateurs doivent rendre le même nombre de feuilles séchées sous peine d'amende. Les feuilles séchées sont envoyées par ballot dans l'une des 21 manufactures de France et transformées en tabac à priser, à fumer, en cigares de un ou deux sous et en carottes, selon la qualité des feuilles.

Le tabac à priser, si apprécié il y a cent ans à plus que de rares adorateurs.

La pipe elle-même a beaucoup perdu de sa vogue, l'on veut maintenant des cigarettes toutes faites. Longtemps de pauvres femmes ont vécu de la fabrication des cigarettes à la main, mais la régie les a traquées, réclamant pour elle seule le droit de rouler la cigarette, bien qu'on se servit de son tabac. La pipe a longtemps fait fortune dans le monde des étudiants, des soldats, des paysans et des ouvriers. Elle fut parfois un emblème politique. D'aucuns affirmèrent leurs convictions en fumes, ajota.

Certainement reprit Faret, nous y allons quelquefois un peu durement ; mais avec ça que la vraie police a toujours la main si douce, pas vrai Narcisse ?

Et la preuve que les gens se sentent en faute, c'est que neuf fois sur dix ils commencent par nous offrir tout ce qu'ils ont sur eux pour obtenir notre silence.

Parfaitement. Dame ! il y en a qui résistent et c'est tant pis pour eux ; ils ne sont que mieux débarrassés de tout ce qui pourrait faire envie aux voleurs, en rentrant chez eux si tard.

J'avoue que nous nous octroyons aussi des petites familiarités avec le beau sexe. Mais ça prouve notre supériorité. Nous sommes les rois du Bois ; nous pouvons bien y avoir notre Parc aux Cerfs, comme Louis XV avait le sien.

Il y eut de gros rires et Cupert, prenant la parole, ajota : — Peu à peu, nous apprimes proprement la manière de « faire sauter un couple », comme nous disons. Dans la nuit, l'uniforme de Faret peut être pris pour celui de la police, par des gens qui ont la frousse, tout avec le costume de mon père, l'inspecteur, il n'y a rien à objecter à mes tentes.

maint dans la tête de Rochefort, de Thiers, de Gambetta ou de Boulanger.

Notre tabac n'étant pas toujours apprécié de nos fumeurs, la régie, pour lutter contre la contrebande doit nous donner des cigarettes d'Orient, des « bastos » et des cigares de la Havane. Les cigarettes d'Orient sont faites par diverses manufactures égyptiennes ou arabes avec lesquelles la régie française s'est entendue. Elle vend des « khédives » et des « nazirs » dans tous les bureaux de tabac, avec la petite bande de papier certifiant le contrôle.

Les « bastos » sont faites avec du tabac d'Algérie où la régie n'a pas les mêmes droits. Les cigares ordinaires donnent le plus gros chiffre de la consommation comme poids, mais nous comme valeur. La mode des bons cigares a obligé la régie à se fournir à la Havane. Elle y envoie chaque année de jeunes ingénieurs ayant pour mission d'acheter des feuilles pour les indiens et des tabacs qui se fabriquent en France, et des cigares plus chers pour les riches et difficiles fumeurs qui n'hésitent pas à payer un pur Havane 4 à 5 francs.

A l'étranger on fume plus qu'en France, bien que le tabac soit généralement de moins bonne qualité.

La pipe triomphe en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Hollande où les gens les plus corrects la fument jusque dans la rue, mode qui tend à se répandre en Angleterre.

En Espagne on ne connaît guère la pipe. C'est la cigarette qu'on fume du matin au soir, même la nuit en se réveillant.

En Russie, on fume le cigare et surtout la cigarette qui entre également pour une bonne part dans la consommation du tabac en Allemagne. On connaît universellement les cigarettes d'Orient, de Laferme à Dresde ; c'est une industrie florissante, Hambourg fournit des quantités énormes de cigares.

En Roumanie, on ne fume guère que la cigarette et chacun la fume habilement, en un tour de main. L'Italie a ses « Virginia », la Suisse, ses « Vevy », mais partout la cigarette semble prendre le dessus sur la pipe et le cigare.

L'Orient fait une grande consommation de tabac opiacé. Là, c'est le « narghili » qui est en faveur. Les musulmans d'Afrique ont le « chibouk », pipe au long tuyau droit.

Nous ne sommes pas les seuls qui fument la cigarette, chez elles, disent-ils, je suis très guignard. Voici pas mal de semaines qu'à cause du mauvais temps je ne travaille pas plus d'un jour sur cinq !

L'usage du tabac est-il dangereux ? Oui, si il est immodéré.

Au contraire, un usage raisonnable pourrait être recommandé à tous ceux qui approchent des grippés, les diphtériques, les tuberculeux.

Il a été formellement reconnu que le tabac avait une influence considérable sur l'évolution des microbes de la grippe, de la diphtérie, de la tuberculose, du muguet, de la carie dentaire, etc. On a même parfois le développement de ces espèces. D'autre part les matelots qui ont la répugnante habitude de « chiquer » sont en général préservés du scorbut.

A la vérité on ne saurait trop condamner l'abus du tabac qui engendre certaines maladies comme le cancer, des voies respiratoires, une influence néfaste sur le cœur et le cerveau, mais il ne faut pas s'élever contre son usage modéré, puisque la plante chère à Jean Nicot est, au dire de chercheurs consciencieux, plus bienfaisante que nuisible.

MARIE LANGLAIS.

BACCALAUREAT ET BACHELIERS

C'est l'époque où vont s'ouvrir, dans la France entière, les examens du baccalauréat. Pendant cinq ou six semaines, de jour et de nuit, de collègues vont passer leurs journées et leurs nuits dans l'attente anxieuse du sort que l'examen leur réserve ! C'est plus de 4.000 candidats qui se présentent en moyenne dans la France entière pour essayer de conquérir le bienheureux parchemin. Combien parmi eux y réussissent ?

On peut se faire une idée approximative d'après les résultats des examens du baccalauréat subis pendant la session de juillet-août 1901.

Pour la rhétorique, la proportion des candidats admis varie de 33 pour 100 dans l'académie de Bordeaux — chiffre le plus bas — à 54 pour 100 dans l'académie de Besançon — chiffre le plus fort. Entre les deux, Paris donne une proportion moyenne de 41 candidats reçus.

Jadis, quand nous étions sur les bancs, ceux qui jugeaient prudent de se mettre à la recherche de la meilleure des facultés et des juges les plus faciles allaient généralement à Poitiers dont l'atmosphère passait alors pour avoir d'insupportables trésors d'indulgence. Jeunes gens, ne vous laissez pas abuser par ces souvenirs qu'on vous rappellera peut-être. Aujourd'hui, Poitiers ne fait que 39 bacheliers pour 100 chiffre inférieur même à celui de Paris.

Pour le baccalauréat de philosophie, la Faculté de Nancy tient la tête avec 72 candidats reçus, Paris s'élève à 61. Toulouse tombe à 38. En somme pour la moyenne est de 52 candidats reçus pour 100 présentés, ce qui est un chiffre bien faible, si l'on songe que l'examen de rhétorique a déjà établi une première sélection entre tous les jeunes gens qui ont fait des études classiques.

La proportion des candidats reçus au baccalauréat lettres-mathématiques flote entre 33 pour 100 (Lille) et 66 pour 100 (Lyon). Dans l'enseignement moderne, les résultats 24 admis seulement sur 100 candidats présentés ; Paris en rend 38. Le chiffre le plus élevé est atteint par Lyon où la proportion des candidats reçus s'élève à 48 pour 100. En somme, la moyenne est de 38 pour 100, ce qui est précisément le résultat que donne Paris.

En résumé, la moitié des jeunes gens qui font des études ne peuvent arriver, dès le premier examen, à ce qui est où qui devrait être le diplôme de fin d'études. Les refusés ont, sans doute, la ressource de la session d'octobre-novembre.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

La Triple-Alliance

LE RENOUELEMENT DU TRAITE
Berlin, 29 juin. — Le traité pour la prolongation de l'alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie a été signé ici ce matin par le comte de Bülow, chancelier de l'Empire ; M. de Szogyenyi-Marich, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, et le comte Lanza di Busca, ambassadeur d'Italie.

La Triple-Alliance est renouvelée sous sa forme initiale.

Cette nouvelle ne reçoit pas créance dans deux milieux diplomatiques où je me suis rendu cet après-midi. On y prétendait que le traité original a été modifié. Il est utile d'ajouter qu'on attend également à Downing Street, certaines modifications dans les conditions de la triple.

L'Affaire HUMBERT - CRAWFORD

UNE INTERPELLATION AU SENAT
Paris, 29 juin. — M. Le Prévost de Launay, sénateur, a adressé au président du conseil la lettre suivante :

« J'ai fait connaître à M. le garde des sceaux mon interpellation sur le rôle de l'autorité judiciaire dans l'affaire Humbert. J'ajoutais que je me réservais de déposer cette interpellation le jour où l'instruction serait plus avancée, afin de ne pas encourir le reproche d'avoir, en quoi que ce soit, gêné cette instruction.

Mais les journaux viennent d'annoncer que des centaines de clichés photographiques, laissés par la famille Humbert, auraient été détruits par ordre supérieur.

Il me paraît indispensable de savoir : 1. Si l'information est exacte ; 2. Quelle est l'autorité qui serait intervenue dans cette affaire.

Je vous prie donc de me répondre sur ces deux points ou d'accepter une interpellation à ce sujet pour l'une des plus prochaines séances de Sénat.

Laurent Tailhade expulsé de Belgique
Paris, 29 juin. — Laurent Tailhade, condamné en 1901 à la prison à perpétuité pour son article dans le Libérateur, sur le voyage de tour en France, avait été remis en liberté il y a quelques temps et s'était d'abord rendu en Belgique, où il fit plusieurs conférences.

Une dépêche de Bruxelles nous apprend aujourd'hui que le chef de la sûreté a donné ordre à la police d'arrêter Laurent Tailhade, et de le remettre à sa disposition, pour être remis en mains des gendarmes et reconduit à la frontière. Tailhade était allé en Belgique faire une série de conférences sur l'affaire Humbert.

Les grèves agraires en Espagne

Madrid, 29 juin. — Par suite de l'intervention des anarchistes, qui ont réussi à dominer la situation, l'accord relatif à la grève agraire de Xérès n'a pu aboutir jusqu'ici.

Le préfet de Cadix a frappé d'une amende de 500 pesetas le maire de Sanlúcar de Barrameda, qui a refusé de faire évacuer les locaux sociaux, le plus souvent avenue difficilement sérieuse n'est à prévoir. Vous aurez seulement à constater si ces locaux sont suffisants, conformes à la loi.

La laïcisation des écoles

Paris, 29 juin. — Le ministre de l'instruction publique, vient d'adresser aux préfets une circulaire au sujet de la laïcisation des écoles primaires publiques ayant un personnel féminin.

Par voie de l'article 10 de la loi de finances de 1902, dit-il, le Parlement a affirmé sa volonté d'assurer l'enseignement et le plus tôt possible, la laïcité de l'enseignement primaire public. Les délais qu'il a fixés sont des délais stricts.

Je vous invite donc à rechercher les moyens d'assurer la prompte exécution de la loi. Pour atteindre ce but, je compte sur toute votre vigilance.

Partout où les communes sont propriétaires de locaux sociaux, le plus souvent avenue difficilement sérieuse n'est à prévoir. Vous aurez seulement à constater si ces locaux sont suffisants, conformes à la loi.

On m'a dit que le « pié » abordait à la hâte M. Lescot.

— Delvaquet cria aussitôt le marchand de métaux. Va prévenir Mme Louchet que nous nous en allons de suite. Cupert et moi nous passerons demain pour régler le compte de ce soir.

Carlos était reparti de suite. En attendant l'arrivée de Mme Louchet, M. Lescot dit à demi-voix, mais de façon à être entendu de tous.

— Nous allons au Bois. Il y a un coup épatant à faire de suite. C'est Narcisse qui t'a monté. En route, garçons et de la prudence. On s'expliquera en chemin.

IX
Gros et petit gibier

Lentement et posément, on gens qui s'en vont, le vingt-plein, d'une réunion de bons amis, les vingt-six sours du « Bleu Coulon » sortent, par groupes, de l'estaminet. Un observateur malveillant aurait peut-être remarqué qu'ils se pressaient un peu, oubliant les interminables stations à la porte de compliments à un tel... rendez-vous pour le lendemain... discussions s'éternisent au départ, qui forment l'accessoire obligé de la clôture des festivités d'un genre.

(A suivre.)

FEUILLETON DU 1^{er} JUILLET. — N° 43

LES CRIMES DE LILLE

L'Affaire du Bois de Boulogne

ROMAN INÉDIT PAR HENRI PLAMDES

PREMIERE PARTIE

LES SECRETS DU BOIS

VIII

Un souper de têtes de mouton

Faret renchérit sur l'idée. — C'est vraiment malheureux, fit-il sur un ton amer, que ce soient des jeunes qui viennent d'entrer dans notre société, qui veulent tout bouleverser.

Je crois, nom d'un chien ! qu'il en est trop ici qui ne se rappellent plus comment nous avons commencé et ce qu'il a fallu de patience et de courage pour faire de notre bande ce qu'elle est à présent.

Vas-y, cria Narcisse, appuyé par tous les anciens. T'es dans le vrai !

C'est à l'époque, en 1868, l'agrandissement de Lille venait d'être achevé. Le Bois de Boulogne était ouvert au public. La nouvelle enceinte fortifiée était terminée, nous primes possession de notre nouveau poste d'octroi près de la porte du chemin de halage.

Le soir, en montant la faction, nous entendions et nous voyions les amoureux rire et se promener dans les allées de la promenade.

Au début, la police les traquait sérieusement. Comme disait le « central » d'alors, les jardins ne sont pas des hôtels garnis.

Bien des fois, étant de garde, j'aperçus les agents de la Sûreté ou les sergents emmener au poste des filles prises en délit de racolage dans le Bois, ou des couples qui s'y attendaient. Il arrivait même que les « fics » nous demandaient de leur prêter main-forte pour venir à bout des récalcitres.

Puis, ce fut la fin de l'Empire, le Piébisclit, toutes les histoires de politique que vous savez. La police avait autre chose à faire qu'à surveiller les promenades désertes. Toute la journée des agents se passait à espionner les journalistes et à traquer les bons républicains.

Le beau temps des amours commença au Bois de Boulogne. Les jeunes gens qui « Iréquentent » en cachette, les soldats en bonne fortune avec des servantes, les femmes mariées dont les amants ne sont pas riches, tout cela pullulait, autour de la citadelle, par les beaux soirs.

Une idée me passa alors par la caboche. — C'est-à-dire que je ne sais plus si c'est Tonnelier ou moi qui l'eut le premier.

— Embêtes pas pour ça, cria Cupert à l'employé d'octroi. Je ne tiens pas être le père de l'enfant. Je le laisse l'honneur.

Comme tu voudras, répliqua Faret. Bref nous pensâmes que, puisqu'il n'y avait plus de police, nous n'avions qu'à nous faire passer pour elle et à jouer son rôle, en arrêtant ceux qui se promènent dans le Bois, le soir ou la nuit.

Nous sommes des gens moraux, fit le débonnaire Lescot. Nous empêchons les excès du vice.

— C'est à l'époque, en 1868, l'agrandissement de Lille venait d'être achevé. Le Bois de Boulogne était ouvert au public. La nouvelle enceinte fortifiée était terminée, nous primes possession de notre nouveau poste d'octroi près de la porte du chemin de halage.

Le soir, en montant la faction, nous entendions et nous voyions les amoureux rire et se promener dans les allées de la promenade.

Au début, la police les traquait sérieusement. Comme disait le « central » d'alors, les jardins ne sont pas des hôtels garnis.

Bien des fois, étant de garde, j'aperçus les agents de la Sûreté ou les sergents emmener au poste des filles prises en délit de racolage dans le Bois, ou des couples qui s'y attendaient. Il arrivait même que les « fics » nous demandaient de leur prêter main-forte pour venir à bout des récalcitres.

Puis, ce fut la fin de l'Empire, le Piébisclit, toutes les histoires de politique que vous savez. La police avait autre chose à faire qu'à surveiller les promenades désertes. Toute la journée des agents se passait à espionner les journalistes et à traquer les bons républicains.

Le beau temps des amours commença au Bois de Boulogne. Les jeunes gens qui « Iréquentent » en cachette, les soldats en bonne fortune avec des servantes, les femmes mariées dont les amants ne sont pas riches, tout cela pullulait, autour de la citadelle, par les beaux soirs.

Une idée me passa alors par la caboche. — C'est-à-dire que je ne sais plus si c'est Tonnelier ou moi qui l'eut le premier.

— Embêtes pas pour ça, cria Cupert à l'employé d'octroi. Je ne tiens pas être le père de l'enfant. Je le laisse l'honneur.

Comme tu voudras, répliqua Faret. Bref nous pensâmes que, puisqu'il n'y avait plus de police, nous n'avions qu'à nous faire passer pour elle et à jouer son rôle, en arrêtant ceux qui se promènent dans le Bois, le soir ou la nuit.